

samment brillent encore pour nous.

J'arrivai à mon logis, tard dans la soirée, me promettant de venir goûter les mêmes jouissances l'année prochaine à pareille date, dans les murs hospitaliers de ce cher bon vieux Québec.

TÉMOIN OCULAIRE.

UN PLAIDOYER PATRIOTIQUE.



NOTRE zèle et vigilant collaborateur, Cara Limpia, a flagellé comme il le méritait le rapport du Col Wright, chef du bureau des statistiques de Washington, au sujet du travail des Canadiens-Français établis aux États-Unis.

Dans la livraison du 1er juin 1881 de l'*Album des Familles*, Cara Limpia terminait ainsi ses réflexions :

" Nous sommes au nombre de 200,000 dans les États de l'Est, il peut y avoir des exceptions, mais en somme notre race est industrielle, infatigable au travail, morale et religieuse.

" Nous savons apprécier les institutions civiles et politiques qui nous régissent.

" Nous sommes arrivés depuis peu d'années pour la plupart et nous comptons plusieurs centaines d'électeurs dans certains centres, comme à Lowell, par exemple.

" Nous avons des sociétés littéraires qui nous fournissent des moyens d'amusements d'un ordre autre que celui que mentionne le Col. Wright. Nous avons des séances littéraires, musicales et dramatiques.

" Nous apprécions les bienfaits de l'éducation pour nos enfants, et les démarches faites auprès des autorités municipales, dans l'intérêt de l'éducation de nos enfants, sont là pour le prouver."

II

De son côté, M. Ferdinand Gagnon, rédacteur du *Travailleur*, jour il publié à Worcester, Etat du Massachusetts, vient de publier le *Plaidoyer* qu'il a été chargé de présenter à l'audience-enquête tenue à Boston le 25 octobre dernier.

Le Col. Carroll D. Wright, chef du bureau des statistiques, avait cru devoir annoncer, dans le douzième rapport annuel des statistiques sur le travail dans les manufactures, que les Canadiens-Français sont un obstacle à l'adoption du système de dix heures de travail, dans certains Etats; il a prétendu que "les Canadiens

" sont une horde d'envahisseurs indisciplinés, ne prenant aucun intérêt aux institutions du pays, négligeant de devenir citoyens américains, vivant dans un état voisin de la mendicité, cherchant à se soustraire aux obligations des lois scolaires, étant un peuple sordide et de bas étage, et bon tout au plus à travailler sous la férule de n'importe quel contre-maitre et pour n'importe quel salaire."

C'est la première fois que de telles injures, que de tels outrages sont lancés contre un élément national, dans un document officiel.

Aussi, M. Gagnon venge-t-il avec une logique serrée cet échafaudage d'atroces colomnies.

Les Canadiens Français, ajoute M. Gagnon, ont droit au respect des populations des États-Unis, car ils ont rendu à ce pays des services importants : fondant des villes, des comtés, des États, combattant pour le drapeau étoilé, pacifiant des tribus sauvages, guidant des explorateurs ou des armées, etc., sans réclamer, en ces circonstances, l'honneur d'être des fils de la France, cette généreuse amie des États-Unis, dont l'alliance a été cimentée par le sang de Lafayette à Brandy-Wine, et par la reddition de Cornwallis à Washington, et à Rochambeau, dans la plaine de Yorktown, il y a un siècle.

Depuis dix ans, ajoute encore M. Gagnon, les États de l'Est ont reçu la grande masse des Canadiens émigrés. Et déjà nous comptons 30 églises par eux bâties, un grand nombre d'écoles et des propriétés foncières innombrables qui leur appartiennent. Nous avons ici les statistiques de 31 villes et villages des États de l'Est, dans lesquels les Canadiens comptent pour un cinquième de la population générale. Et ces statistiques, que nous soumettons à l'examen des officiers de ce bureau, nous apprennent que dans ces 31 villes et villages, sur une population de 460,736 habitants, 86,828 sont Canadiens-Français. Nos familles se composent de plusieurs membres ; les 86 mille âmes représentent 10 mille familles. De ces 10 mille familles, 2,316 sont propriétaires d'une maison dans les États-Unis.

Ces 2,316 propriétaires ne présentent-ils pas une preuve manifeste que les Canadiens sont loin d'être "les Juifs-Errants" dont le rapport fait mention, mais que, au contraire, ils s'établissent en ce pays.

Constatons que dans les 31 villes et villages sus-mentionnés, 65,733 enfants vont aux écoles, or de ce nombre il y a 12,692 enfants Canadiens, c'est-à-dire un cinquième. Et de plus, ces Canadiens, ces Chinois des États de l'Est, ont assez de religion, de patriotisme et de dévouement pour soutenir 48 écoles où l'anglais et le français sont enseignés simultanément avec les principes de leur foi religieuse, et cela dans les trente-une villes ci-dessus mentionnées.

A l'appui de sa thèse, M. Gagnon pu-

blie le tableau qui suit, touchant l'état de la population canadienne-française de ces lieux.

VILLE OU VILLAGE.	Population totale.	Population Canadienne
Fall River, Mass.....	49,000	11,000
Fitchburg, Mass.....	13,000	400
Gardner, Mass.....	4,988	766
Haverhill, Mass.....	18,185	3,200
Holyoke, Mass.....	21,978	6,500
Hudson, Mass.....	4,000	450
Indian Orchard, Mass..	3,000	1,653
Lawrence, Mass.....	39,178	3,500
Manchang, Mass.....	1,829	1,047
Millbury, Mass.....	4,730	1,300
New Bedford, Mass....	27,000	1,200
No. Brookfield, Mass....	4,500	800
Northampton, Mass....	12,173	1,360
Spencer, Mass.....	7,800	3,450
Southbridge, Mass.....	6,700	3,100
Webster, Mass.....	6,000	2,400
Worcester, Mass.....	60,000	4,327
Great Falls, N. H.....	7,000	2,500
Nashua N. H.....	13,397	3,000
Rochester, N. H.....	5,500	600
Baltic, Conn.....	3,207	1,925
Grosvenordale, Conn. (2 villages).....	2,600	2,200
Putnam, Conn.....	5,500	1,600
Meriden, Conn.....	19,800	1,150
Champlain, N. Y.....	3,200	1,850
Glens' Fall, N. Y.....	12,272	1,650
Plattsburg, N. Y.....	14,000	4,000
Biddeford, Me.....	12,200	6,500
Lewiston, Me.....	20,000	5,000
Manville, R. I.....	2,000	1,400
Woonsocket, R. I.....	16,000	7,000

Total... 460,736 86,828

Sur le chiffre total de la population canadienne ne se trouvent point compris les groupes franco-canadiens de Lowell, Manchester, Marlboro, etc., dont il n'a pu obtenir les renseignements avant l'enquête. Les statistiques de Biddeford ne sont pas complètes, non plus (1).

M. Gagnon termine son rapport comme suit :

" Tout ce que nous demandons au nom de la justice, c'est la protection contre des outrages aussi éhontés que ceux contenus dans le 12ème rapport de ce bureau. Tout ce que nous demandons, c'est qu'on reconnaisse, en face de la logique irrécusable des faits, le droit du peuple Canadien à être considéré tel qu'il est, c'est-à-dire loyal, honorable et digne de respect."

(1) D'après le tableau ci-dessus, et autres documents que nous possédons, nous avons lieu de croire que la population canadienne-française établie dans cette partie des États-Unis ne a urait dépasser le chiffre de 150,000 am. s. Nous fixons donc à environ 300,000 am. s. le chiffre total de la population franco-canadienne établie aux États-Unis (Note de la Rédaction.)